

Toulouse, le 16 Juillet 2013
DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CANET EN ROUSSILLON (66) 11.08.2009

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN reçoit le 9 septembre 2009 un procès verbal d'audition de témoins au sujet d'une observation d'un objet lumineux évoluant au-dessus de deux bateaux de plaisance au large de Canet-en-Roussillon pendant la nuit du 11 août 2009 autour de 5 heures du matin. Les deux témoins sont amis et ont été auditionnés séparément.

2- DESCRIPTION DU CAS

La nuit du lundi 10 au mardi 11 août 2009, les témoins se promènent sur la plage de Canet-en-Roussillon, non loin de la promenade Charles Trenet. Ayant aperçu une étoile filante, ils continuent à regarder le ciel dans l'espoir d'en voir d'autres lorsqu'ils remarquent un point lumineux au contour verdâtre, plus brillant que l'étoile du Berger, un peu en-dessous de celle-ci.

D'abord vu comme une étoile par les témoins, le point lumineux se rapproche de la côte avec une trajectoire très irrégulière, changeant de cap et de vitesse très rapidement. Il grossit et se rapproche de la surface de l'eau, pour continuer ses évolutions à une distance estimée à 500 mètres de la côte, reculant, avançant de façon tout aussi irrégulière. Il est alors décrit comme une forme sphérique, d'une taille comparable à deux fourgons de Gendarmerie, suffisamment brillant pour que sa lumière se reflète sur la mer (comme la Lune mais en un peu plus faible).

Il s'immobilise pendant une à deux minutes à proximité d'un voilier, puis s'en approche doucement jusqu'à le surplomber d'une cinquantaine de mètres, toujours selon une trajectoire irrégulière. Puis il reprend sa course et s'arrête à mi chemin entre le premier voilier et un deuxième situé à environ 150 mètres du premier. Comme pour le premier voilier, il s'en approche et s'immobilise au dessus, plus bas cette fois-ci, environ trente mètre selon les témoins.

Les feux de position de ce voilier et ses éclairages annexes se sont subitement éteints, alors que l'objet effectua un brusque mouvement de recul. Il s'est éloigné très rapidement de 100 ou 150 mètres, et les lumières du voilier se sont rallumées, pour à nouveau s'éteindre définitivement ensuite.

Enfin, l'objet s'éloigne vers le large et en direction des montagnes, jusqu'à disparaître. Un agent de la police municipale, appelé par les témoins alors qu'ils s'inquiétaient de la situation sur le deuxième voilier, n'a pu que constater un petit point lumineux au large qu'il identifia à un bateau.

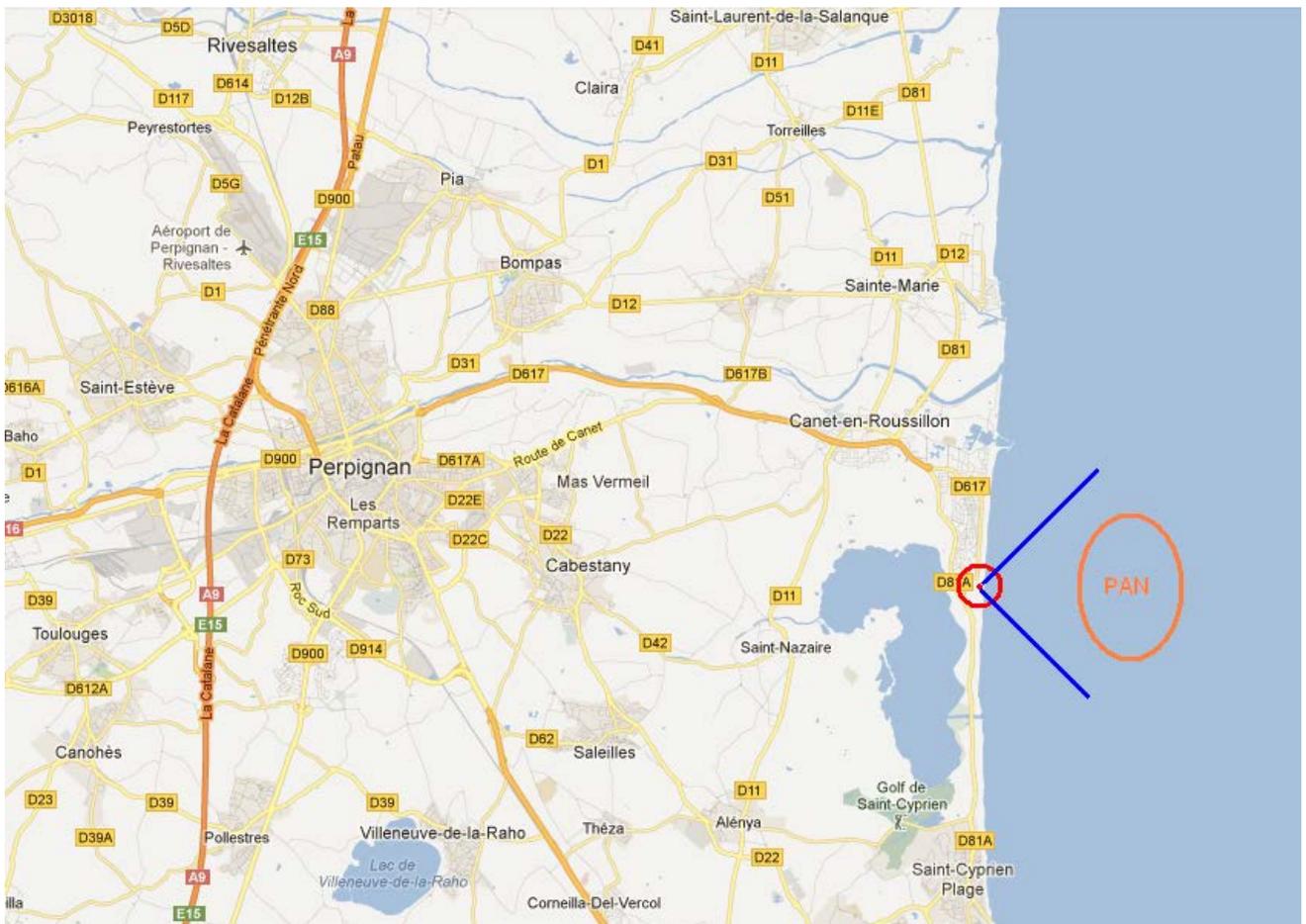
D'après les réponses aux questions posées par les gendarmes lors de l'audition, on retiendra que la vitesse apparente de l'objet était comparable à celle d'un avion de chasse à très basse altitude mais sans aucun bruit et avec des changements de trajectoires brusques.

Par moment, il a semblé à l'un des témoins apercevoir une sorte de faisceau émis par l'objet, de façon oblique vers la mer, et d'apparence comparable à de la fumée blanche.

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les témoins observent le phénomène depuis la plage de Canet en Roussillon, à une dizaine de kilomètres à l'Est de Perpignan :

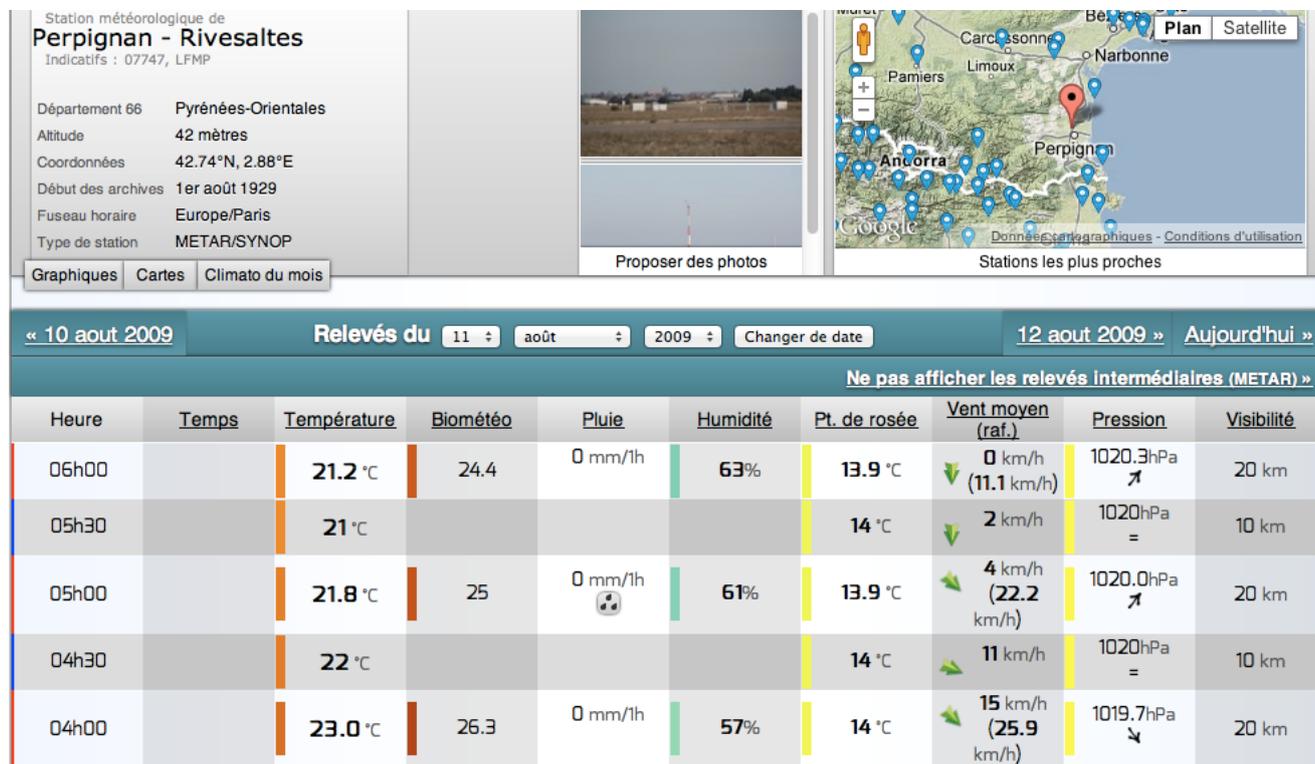


Source : [Google Maps](#)

La position approximative des témoins est représentée par le cercle rouge, la direction d'observation est délimitée par les lignes bleues et la zone d'évolution du PAN est délimitée par l'ovale orange.

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station active pour la date considérée est celle de l'aérodrome de Perpignan – Rivesaltes, située à 15 Km au Nord Ouest du lieu d'observation.



Source : infoclimat.fr

[Les images satellites](#) confirment un ciel parfaitement dégagé.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin mentionne ne mentionne aucun repère astronomique particulier en dehors ciel bien étoilé. Une Lune décroissante est visible au Sud (azimut 188 et 52° d'élévation), Vénus est effectivement présente à l'Est – Nord Est (azimut 70 et 11° d'élévation), Jupiter se trouve à l'Ouest – Sud Ouest (azimut 223 et 21° d'élévation).

La base [REFORME](#) ne fait état d'aucun bolide à cette date.

3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun aéronef dans son témoignage et l'horaire ne correspond pas à l'ouverture au trafic aérien de l'aéroport de Perpignan.

3.5 ENQUETE DE TERRAIN

Devant l'étrangeté du cas, le GEIPAN a mandaté un enquêteur local le 30 avril 2013, dont voici le rapport :

Vendredi 24 mai 2013 :

Rencontre à la gendarmerie de Canet-en-Roussillon (auteur des PV). Le gendarme est absolument certain que l'affaire est résolue car quelques jours après avoir clos le dossier en 2009, un collègue gendarme mobile lui avait fait part d'un article trouvé sur internet relatant que la Chaîne SyFy faisait une promotion sur le littoral méditerranéen (avec OVNI et effets spéciaux en nocturne).

Le Gendarme précise que 3 jours après l'observation, la brigade d'Argelès-sur-Mer l'a contacté pour connaître la procédure à suivre en cas d'OVNI car la même observation avait été signalée le **11 août 2009 à Argelès-sur-Mer** avec les mêmes caractéristiques : 2 bateaux de plaisance à 500 m de la côte avec des lumières au-dessus qui semblaient être des projecteurs laser ou autre objet volant lumineux. Corrélation est faite avec le parcours officiel de la campagne publicitaire Sci-Fi.

Avec ces quelques renseignements et quelques recherches sur internet, il s'avère que la chaîne Sci-fi (qui a ensuite changé de nom en Syfy) a effectivement commandé une "*campagne de visibilité*" sur les côtes d'Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien plage, **Canet-en-Roussillon (nocturne à Argelès)** avec un OVNI publicitaire et tournages d'effets spéciaux pour la nuit du 10 au 11 août 2009.

C'est la célèbre agence de communication **Buzzman** qui a organisé cet événement. Le thème : *proposer aux vacanciers une rencontre du troisième type avec un OVNI de 8 m de diamètre en forme de soucoupe volante qui traîne une banderole avec lien vers le site de Scifi.fr.*



illustration fournie pour la campagne virale BUZZMAN commanditée par la chaîne Sci-Fi sur différents sites de promotion

4- HYPOTHESE

Ce cas d'apparence très étrange s'explique par cette campagne publicitaire tout à fait exceptionnelle. C'est l'animation lumineuse nocturne de cette campagne (rayon laser émis depuis un bateau) qui a créé ce phénomène étrange.

L'heure très matinale de cette animation (4h45) correspond à la fin de l'animation commencée le soir dans la ville voisine d'Argelès-sur-Mer ; on peut supposer que le bateau, attendu à Valras (au nord) le soir-même a navigué durant la nuit en suivant la côte depuis le Sud (Argelès-sur-Mer) vers le Nord.

5- CONCLUSION

L'observation du 10 au 11 août 2009 à Canet-en-Roussillon s'est déroulée pendant une campagne publicitaire effectuée par l'agence Buzzman pour la chaîne SyFy en nocturne dans la nuit du 10 au 11 août entre Canet et Argelès-sur-Mer. Le thème « Rencontre du 3e type » et les effets spéciaux utilisés pour cette campagne concordent avec l'observation insolite des deux témoins.

Ce cas est parfaitement expliqué et donc classé « A » comme animation lumineuse.

